Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
66 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas: Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
[illegible] Bassin près Conti, H & L No 4
[illegible] Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
18 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
[illegible] Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
2[illegible]4 Esplanade et Liberté.
2[illegible] Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 François et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precint Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenua Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville e St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster,
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur rue Nord Robertson,

Entre les rues Port et St Ferdinand.

Quaker Realty Co, Ltd. vs Lawrence Guthans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 85,515 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juin 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Robertson, St Ferdinand, Nord Claiborne et Port, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage de C. Unonas Lewis, député voyer de ville, daté du 23 août 1905, d'après lequel il commence à quatre vingt dix huit pieds, six pouces, deux lignes de la rue St Ferdinand, et mesure trente trois pieds de face à la rue Nord Robertson avec la même largeur au fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent cinq pieds, et est composé de la plus grande partie du lot original No 4

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.

15mai—15 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Buvette, un Piano,

Sur les lieux No 1021 rue Iberville.

Mme Bertha Flynn vs Joseph N Mosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85.888 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 juin 1908, à 10:30 heures A. M. a propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1021 rue Iberville, (rez de-chaussée):

I. 1 comptoir de buvette et étagères à l'arrière et installations de buvette, whisky, vins, liqueurs, cigares cigarettes, tabac, meubles, pendule, éventail électrique, verrerie et faïence, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Un Piano

II. Le terme du bail non expiré des lieux No 1021 rue Iberville, ledit bail expirant le 30 septembre 1908 et le loyer étant de $50 par mois, payable mensuellement d'avance, et en cas que ledit bail ne soit pas vendu, il sera offert en vente.

III. Le droit d'occupation desdits lieux No 1021 rue Iberville de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1908.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans

Fred C Marx avocat pour la demanderesse.

21mai—21 22 28—juin 2

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Simple, No 1631 Rue Fern.

Le Joli Cottage "Home", No 1635, Rue Fern.

Le Cottage Double Productif Nos 1535-1537 Rue Fern.

In re J. Christian Bittel et als vs les mineurs Helwick.

No 85,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement ci-rendu et signé en Cour ouverte le 15 mai 1908, par l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés désirables comme suit, à savoir:

(1) Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No municipal 1835 rue Fern, dans l'îlet No 215, borné par les rues Fern, Burdette, Green Birch, désignés par les numéros 1 et 2 dudit îlet, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(2) Deux certains lots de terre dans le même district et îlet comme ci-dessus décrit, désigné par le numéro municipal 1631 rue Fern lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur.

(3) Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No 191, borné par les rues Fern, Jeannette, Birch et Burdette, désignés par les Nos 15 et 16 dudit îlet et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 1535-1537 rue Fern.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans pour billets portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0|0 pour lier la vente, et les actes de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE 'HOME'

Premier District,

No 420 rue Sud Galvez, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791, Cour Civile de District.

PAR FRIEDERICHS & REDERSHEIMER, George G. Frederichs, Encanteur, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 mai 1908 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No cinq (5), dans l'îlet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Gravier Galvez et Johnson, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, le 15 avril 1859, et déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en en un et deux ans ou en billets d'un an spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurités de la date de l'adjudication jusqu à paiement final; le loyer de la dite propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir du passage de l'acte de vente de ladite propriété; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908; un dépôt de 10 0|0 requis. L'acte de vente pardevant M. Daniel J. Murphy, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Spéculateurs et Planeurs.

Six (6) Terrains de Choix bien Remblayés, pour Bâtir et Améliorations.

In re Mme Fred. Wendel vs mineurs Christoffel.

No 85.665—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 2 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendu en Cour ouverte le 15 avril 1908 et signé en Cour ouverte le 23 avril 1908 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière décrite comme suit, à savoir—

Six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1570, borné par les rues Dupré, Aubray, D'Abadie et Clay, et désigné par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan d'arpentage de J. O. Hasan, député voyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford, notaire, daté le 14 avril 1908, d'après lequel plan le lot No 13 mesure trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent cinquante et un pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots 14, 15 et 16 mesurant chacun trente et un pieds, cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré, par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le et No 17 mesurant trente deux pieds six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes entre la rue Aubrey et formant l'encoignure desdites deux rues. Le lot No 18 mesurant trente deux pieds de face sur la rue Aubrey par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt six pieds six pouces.

Etant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, par héritage, et étant reconnus et placés en possession d'une moitié indivise dans la succession de Jacob Christoffel, No 85.655, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, enregistré dans le Livre des Transferts 214, folio 601, et l'autre moitié indivise dans la succession de Mme Jacob Christoffel, No 82,567, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, et enregistré dans le Livre des Transferts 216, folio 572. Les améliorations sur les lots sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joli cottage simple en bois, 3 chambres, hangar, citerne, cour, etc., bâtisse là-dessus. Sur le lot No 13 et 1739 rue Dupré, coin de la rue Aubry. Un joli cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, chemin pour voiture, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans, pour billets portant 8 0|0 d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, frais d'avocat, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0|0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Ethelred M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 av—26 29—mai 3 10 17 24 31—juin 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Breffel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85,641 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Veuve Joseph Breffel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COINNERL, Greffier—Alfred D Danziger, avocat.

19 mai—19 23 28

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double et Terrains pour bâtir.

Bien situés dans le Troisième District.

Succession de Mme Catherine Clancy, épouse défunte de Frank B. Thrifflley.

No 59,911— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 avril 1908 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Le cottage double en bois à un étage, Nos 501 et 503 rue Mandeville, coin de la rue Decatur, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville Espagne, Decatur et Chartres, mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville par 63 pieds de profondeur et façade sur la rue Decatur.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 505 et 507 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 509 et 511, rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété deuxièmement décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

4° Le cottage double en bois à un étage Nos 513 et 515 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci dessus troisièmement décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

Toutes les mesures ci dessus sont plus ou moins.

5° Le cottage double en bois à un étage et mansarde, Nos 2453 et 2455 rue Bourgogne, contenant quatre chambres de chaque côté Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Espagne et St Roch, désigné par le No 26, mesurant 37 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur la rue Bourgogne par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2608 et 2610 rue Dauphine, contenant 4 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Revale, Lafayette et Port, désigné comme lot No vingt de l'îlet No cinq sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1845, et déposé en l'étude de Jules Massy, et d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 29 pieds, de face à la rue Dauphine sur 100 pieds, de profondeur entre lignes parallèles.

7° La bâtisse en bois à un étage, deux étages en bois dans le fond Nos 711 713 et 715 rue Marigny. Le terrain est composé de deux lots, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine mesurant en mesure américaine, 66 pieds 5 pouces de face à la rue Marigny sur une profondeur de 64 pieds, 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Royale, lequel point de ladite portion de terre se retrecit de 29 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Marigny, et de là il y a une deuxième profondeur de 62 pieds, 5 pouces et 10 lignes, et 127 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Dauphine, et 37 pieds 5 pouces de largeur dans le fond.

Toutes les propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage sur et près des lignes de chars. Pour un placement sûr et productif cela doit attiré l'attention du placeur prudent.

8° Quatre certains lots de terre avec tous les droits, voies et privilèges la dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Girod (maintenant Villeré) et Robertson, désignés comme lots Nos 9, 10, 11 et 12 sur un plan dressé par J. Pilié, août 1836, déposé en l'étude de J. Cuvillier, les dits lots sont contigus, et mesurent chacun trente trois pieds de face sur la rue Congrès sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur. Un des dits lots ferme l'encoignure des rues Congrès et Robertson. Ils sont dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur la propriété et portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les loyers devant appartenir à l'acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente. Les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Robert Legier, notaire et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant assumer et payer au dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1908, dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

R. Legier, W. L. Gleason, avocats.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple à deux étages désirable, 1007 avenue St-Roch.

Dans l'affaire de l'interdiction de Mary Stenson.

No 84.907—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D

PAR RAMSEY & O'NEAL, Cicero A. Ramsey, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet, MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 18 mai 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Roche, Rempart, St Claude et Musique, désigné par le No deux sur un devis dressé par Charles A. de Armas architecte, annexé à un acte du 24 juillet 1865, passé pardevant Octave de Armas, notaire, et mesurant en mesure américaine dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face sur l'avenue St Roche sur soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur.

Les améliorations sont connues comme le numéro municipal 1007 avenue St Roch, et consistent d'une maison simple à deux étages ayant trois chambres de chaque côté au premier étage et au rez de chaussée, citerne, hangar, etc

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant John R. Upton, notaire, et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

J. J. Powell, avocat pour la petitionnaire.

21 mai—21 24 31—juin 7 14 21 28

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour le compte de qui il appartiendra.

La I. C. R.R. Co. fera vendre au plus haut enchérisseur au "Stuyvesant Docks", dans l'entrepôt 30 section 442, à la tête de la rue Foucher, MERCREDI, le 8 juin 1908, à 11 heures A. M., un lot de bois de chêne pour construction Ex. char I. C. 92673, conformément à la loi No 167 de la session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par des porteurs communs de tout fret non réclamé et régularisant la la disposition du produit.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur.

Bureau No 739 rue Union.

23 mai—23 24—juin 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

John M. Kelly vs Edmund H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52.078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet, ledit îlet est désigné par le No 448 et les lots sont désignés par les numéros 2 et 4 sur le rôle d'assessement par les numéros 1 et 2.

Le lot désigné par le No 2 et sur le rôle d'assessement par le No 1 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la Promenade Carondelet, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et a une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Le lot désigné par le No 4 et sur le rôle d'assessement par le No 3 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Toulouse, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et ayant une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles, toutes les mesures ci-dessus plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Denègre & Blair, avocats pour le demandeur.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 - juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de valeur du Troisième District.

Sur la première propriété, les améliorations portent le No municipal 4529 rue Dauphine.

B. P. Lanseig vs la succession de Nicola Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans —No 85,438— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie de la propriété appartenant anciennement à Manuel Andry, audessous de cette ville et mesurant, mesure américaine, trente sept pieds six pouces de façade rue Dauphine trente trois pieds huit pouces de profondeur sur une allée ou passage environ vingt cinq pieds de largeur, ouvrant sur la rue Dauphine.

2° Quatre autres terrains situés dans le même district, dans le carré No 236, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Kentucky et Mathilda, et désignée comme terrains Nos cinq, six, sept et huit sur un plan lithographique dressé par L. H. Pilié, voyer, le 10 novembre 1874, et annexé à un acte de vente à Mlle Julie Quartin, exécuté pardevant W. G. Castell, ancien notaire en cette ville, le 16 mai 1875. Les terrains cinq et six sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Le terrain (No 5) cinq vingt huit pieds de face rue Dauphine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et le terrain No 6, vingt cinq pieds, dix pouces et trois lignes de façade rue Dauphine; et cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division du terrain No cinq, et une profondeur de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne du côté opposé vers la rue Mathilde, et une largeur à l'arrière de trente pieds, quatre pouces et six lignes. Les terrains sept et huit se touchent et mesurent comme suit: Le terrain No Sept, vingt neuf pieds, onze pouces et deux lignes de façade rue Bourgogne, cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur la ligne de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds, quatre pouces et six lignes de largeur à l'arrière; et le terrain No Huit, vingt neuf pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; les lignes de l'arrière de chacun des quatre terrains se rencontrant.

3° Et dix sept terrains situés dans le même district, carré borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Mathilde et désignés par les Nos de un à dix sept, les deux inclusivement sur le plan lithographique annexé à un acte de vente à Geo. Toquol, exécuté pardevant ledit notaire Castell, le 24 avril 1882. Les terrains de un à cinq ont chacun trente pieds de façade rue Bourgogne, et les terrains Nos de un à quatre ont chacun cent six pieds six pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No un forme le coin des rues Bourgogne et Kentucky, et le terrain No cinq a cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No six a vingt six pieds deux pouces et quatre lignes de façade rue Bourgogne; trente pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du terrain numéro cinq et cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur, sur la ligne opposée; le terrain No Sept a vingt sept pieds, trois pouces et trois lignes de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une ligne et demie de profondeur sur le côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No Huit; et vingt deux pieds, huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No Huit a vingt six pieds, quatre pouces de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos Neuf à Treize ont chacun vingt six pieds, quatre lignes de façade rue des Remparts, sur les profondeurs suivantes: Le terrain No Neuf a une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et les terrains de Dix à Treize, inclusivement, ont chacun une profondeur de cent six pieds, six pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le terrain No treize forme le coin des rues Rempart et Kentucky, et les terrains de quatorze à dix sept ont chacun vingt six pieds huit pouces de façade rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: Les terrains Nos quatorze à quinze ont chacun une profondeur de cent cinq pieds quatre pouces; et les terrains Nos seize et dix sept ont chacun une profondeur de cent vingt pieds, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Walter L.